

Note de service

Destinataires : **Partenaires de prestation du réseau Emploi Ontario**

Expéditrice : **Jody Young, sous-ministre adjointe**
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et
du Développement des compétences

Date : **5 août 2022**

Objet : **Troisième étape de la refonte du programme Meilleurs**
emplois Ontario : mises à jour additionnelles aux
formulaires opérationnels

Madame,

Monsieur,

Pour faire suite à la note de service datée du 29 avril 2022, le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) continue de mettre à jour ses formulaires opérationnels afin de refléter les changements au programme dans le cadre de la troisième étape de la refonte du programme Meilleurs emplois Ontario. Ces mises à jour s'ajoutent aux efforts du ministère visant à améliorer le programme Meilleurs emplois Ontario afin d'appuyer les personnes sans emploi qui ont besoin d'une formation axée sur les compétences, et de les aider à trouver un emploi dans des métiers à forte demande ayant un besoin avéré de combler des vacances dans le marché du travail à l'échelle de l'Ontario.

Objectif

Le but de cette note de service est d'offrir à votre organisme des renseignements sur les changements apportés aux formulaires opérationnels du programme Meilleurs emplois Ontario qui ont été actualisés pour la troisième étape de la refonte du programme.

Qu'est-ce qui se passe?

Les formulaires suivants du programme Meilleurs emplois Ontario ont été mis à jour seront accessibles à des fins d'utilisation à compter du 5 août 2022.

Formulaires relatifs à la garde des personnes à charge

Les formulaires relatifs à la garde des personnes à charge ont été révisés afin de refléter le nouveau nom du programme, Meilleurs emplois Ontario. Voici certains des autres principaux changements :

a) Demande d'aide financière pour les frais de garde de personnes à charge

- Le tableau des renseignements sur la ou les personnes à charge a été révisé afin d'inclure des demandes concernant le statut de la garde des personnes à charge du demandeur et les dispositions actuelles de garde des personnes à charge.
- L'exigence d'avoir la signature du fournisseur de service a été remplacée par un champ de déclaration à remplir.
- La durée pour la preuve du paiement des coûts passés des services de garde de personnes à charge a été réduite de 12 à 6 mois.
- Le tableau des coûts de garde des personnes à charge a été révisé pour inclure une ligne indiquant le total des coûts estimés de garde des personnes à charge durant la formation axée sur les compétences afin de mieux s'harmoniser à la Demande d'aide financière.
- Les questions ont été réorganisées pour un meilleur cheminement, y compris en déplaçant le tableau des coûts de garde des personnes à charge dans sa propre section avec les montants maximaux par type de services de garde par semaine.

En raison des changements apportés au formulaire Demande d'aide financière pour les frais de garde de personnes à charge, le formulaire **Affidavit relatif au statut de mère ou de père seul soutien de famille** a été supprimé et a été retiré de l'Espace partenaires Emploi Ontario (EPEO).

b) Modification du statut de mère ou de père seul soutien de famille ou de mère ou de père célibataire

- Retrait du formulaire Affidavit relatif au statut de mère ou de père seul soutien de famille pour les participants qui deviennent seul soutien de famille durant la formation axée sur les compétences.
- Clarification du fait que les suppléments pour les frais reçus par les participants et les membres de leur famille doivent être exclus de l'estimation de frais de garde de personnes à charge.

c) Formulaires de Déclaration concernant la garde des personnes à charge — Autre parent et Fournisseur de services de garde

Les formulaires Déclaration concernant la garde des personnes à charge — Autre parent et Déclaration concernant la garde des personnes à charge — Fournisseur de services de garde ont été mis à jour avec seulement des petites modifications, y compris le changement du nom du programme. Aucune modification importante n'a été effectuée pour le moment.

Liste de vérification à l'intention des fournisseurs de services d'emploi et de services d'emploi intégrés concernant les demandes

Voici certains des principales modifications apportées à la Liste de vérification à l'intention des fournisseurs de services d'emploi et de services d'emploi intégrés concernant les demandes :

- Retrait de l'Affidavit relatif au statut de mère ou père seul soutien de famille de la liste de documents à l'appui de la demande pour les frais de garde de personnes à charge.
- Ajout du formulaire Demande d'autorisation de quitter un emploi sous une nouvelle section de la liste de vérification.

Demande d'autorisation de quitter un emploi

Voici les principaux changements à la Demande d'autorisation de quitter un emploi :

- Reformatage pour que le formulaire commence par la section Information générale, suivi par les sections Renseignements sur le participant et Détails de la demande.
- La terminologie et les critères d'admissibilité du programme ont été mis à jour en fonction des changements apportés dans le cadre de la troisième étape au cheminement « personnes mises à pied et personnes sans emploi ».
- Des mises à jour mineures ont été faites à l'Avis relatif à la collecte de renseignements.

Tous les formulaires opérationnels du programme Meilleurs emplois Ontario sont disponibles dans l'EPEO en cliquant sur les liens suivants :

[Renseignements sur le programme Meilleurs emplois Ontario](#)

[Formulaires du programme Meilleurs emplois Ontario](#)

Prochaines étapes

À compter du 5 août 2022 veuillez utiliser uniquement les versions mises à jour des formulaires opérationnels de la troisième étape du programme Meilleurs emplois Ontario, le cas échéant, pour les nouvelles demandes. À titre d'exception pour les demandeurs qui complètent actuellement des demandes avec les anciens modèles de formulaires, le ministère a établi une période de grâce d'un mois, du 5 août 2022 au 6 septembre 2022. Durant la période de grâce, les demandeurs en voie de compléter leurs demandes n'auront pas à soumettre à nouveau une demande avec les modèles de formulaires mis à jour.

La mise à jour des formulaires opérationnels dans le cadre de la troisième étape de la refonte fait partie des efforts du ministère pour simplifier encore plus le processus de présentation d'une demande et améliorer l'accès des clients au programme Meilleurs emplois Ontario. Des renseignements sur les autres éventuelles mises à jour des formulaires opérationnels du programme Meilleurs emplois Ontario seront communiqués au réseau Emploi Ontario sur l'EPEO.

Pour obtenir de plus amples informations concernant la troisième étape de la refonte du programme Meilleurs emplois Ontario, veuillez consulter les documents, les formulaires et les

foires aux questions connexes précédemment affichés dans la page Meilleurs emplois Ontario de l'EPEO. Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec votre conseiller en emploi et en formation ou votre gestionnaire de système de services au ministère.

Nous vous remercions encore de votre appui continu aux efforts que nous faisons pour améliorer le programme Meilleurs emplois Ontario et à l'intervention spécialisée aux besoins de la population ontarienne en matière de formation axée sur les compétences.

Veillez recevoir l'expression de mes salutations sincères,

Original signé par

La sous-ministre adjointe,

Jody Young

c.c. :

Annette Huton (directrice, Direction du soutien à la prestation des programmes)
Charles Bongomin (directeur régional, Région du Centre)
Tariq Ismati (directeur régional, Région de l'Est)
Luc Desbiens (directeur régional, Région du Nord)
Heather Cross (directrice régionale, Région de l'Ouest)